Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213500630-20260626-2026_30-DE

COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 26 juin, à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué,
S'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian GALLE, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Etaient présents : GALLE Christian - DELAUNAY Joseph – HUBEAU Maryvonne – BAGOT Johann – CHAUVIN Jérémy - BERTIN Ronan - DERENNES Isabelle – LEFEBVRE Sofana –. LEGEAI Danielle
Étaient absents : JOULAUX Marie-Paule - DANDIN François.
Étaient excusés : JOULAUX Marie-Paule - DANDIN François

M. BAGOT Johann a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 19 juin 2026 *Date d'affichage : 19 juin 2026*

2026 / 30

Comice Agricole – Convention de participation

Monsieur le Maire présente la convention proposée par le Comice Agricole du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier qui prévoit une participation de la commune de 0.70€ par habitant (population INSEE de l'année du Comice).
Le Comice se déroulera les 26 et 27 juin 2027 à Rives-du-Couesnon.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,
APPROUVE la convention proposée par le Comice Agricole du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier.
DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour la signature de cette convention.

Publié le 26 juin 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian GALLE

Le registre dûment signé
Le Maire,
Christian GALLE

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT
35140

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355